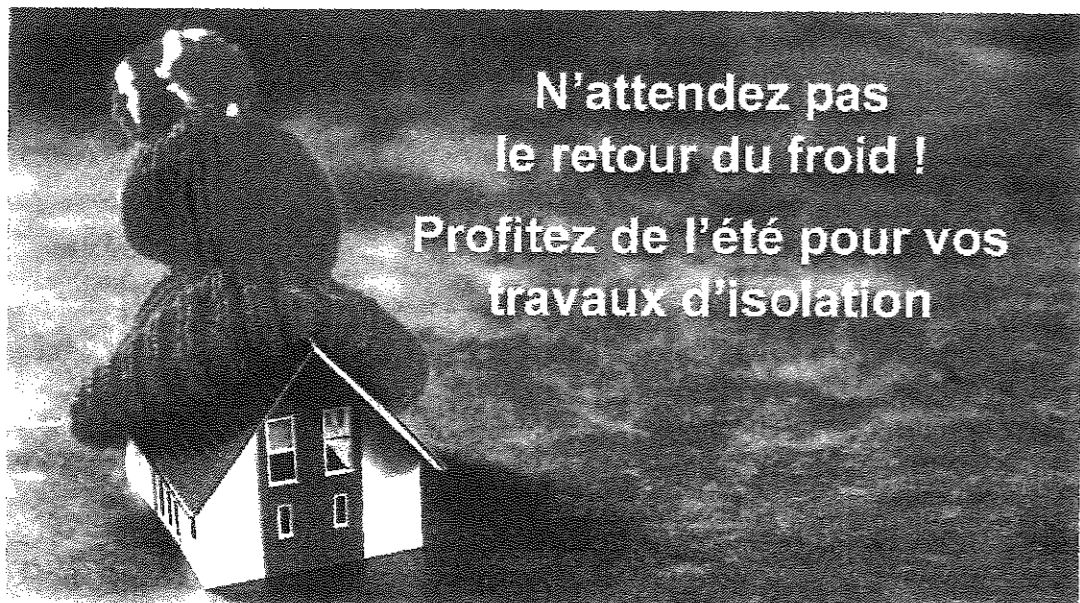


- Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'implantation d'un parc éolien de 4 machines sur la commune de Millac.
- Confirmation de l'horaire de 4 jours et demi à l'école à la rentrée prochaine.
- Fermeture de la poste du 7 au 14 août 2017.

## Opération isolation des combles



N'attendez pas  
le retour du froid !  
Profitez de l'été pour vos  
travaux d'isolation

Pour les personnes en situation de précarité énergétique, SORÉGIES a lancé une opération d'isolation de combles avec des professionnels qualifiés et peut financer la totalité de vos travaux selon la typologie de votre logement.

Pour bénéficier de cette opportunité, vous pouvez nous appeler au  
**05 49 44 79 00 avant le 30 septembre 2017.**

Cette offre est conditionnée aux revenus :

Nb de personnes composant le ménage	Revenu fiscal imposable 2015 (€) *
1	< 14 308
2	< 20 925
3	< 25 166
4	< 29 400
5	< 33 652
Par personne supplémentaire	+ 4 241

\*revenu fiscal imposable pour les ménages hors région Ile de France

Vous n'êtes pas en situation de précarité énergétique : SORÉGIES finance une partie des travaux par le biais de la prime économies d'énergie.

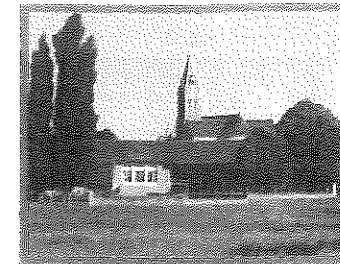
Retrouvez toutes les informations  
utiles sur notre site internet  
[www.soregies.fr](http://www.soregies.fr)

L'énergie est notre avenir. économisons-la !

Pour en savoir plus contactez nos conseillers énergie  
au **05 49 44 79 00**



# ADRIERS



# infos

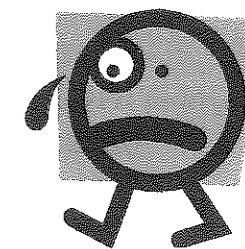
# Eté 2017

La présente édition nous permet de vous  
informer sur :

- **Le budget primitif 2017 et les subventions**
- **Les dernières décisions municipales**
- **Les informations diverses**

### LA COMMISSION

- J. Dazas
- C. Deport
- L. Giraud
- L. Querrioux
- C. Souchaud



# BUDGET PRIMITIF 2017

## SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES

Dotations de l'Etat, subventions et participations	218 758,00 €
Impôts et taxes	366 428,00 €
Excédent de fonctionnement 2013	198 516,50 €
Produits des services (cantine, concessions)	16 100,00 €
Produits de gestion courante (loyers, salle polyv.)	40 225,82 €
Autres (produits exceptionnels et atténuations de charges)	8 429,97 €

**848 458,29 €**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES

Charges de personnel et frais assimilés	278 970,00 €
Charges à caractère général	315 681,00 €
Dont : Entretien voirie	85 000,00
Entretien bâtiments	71 502,00
Energie-électricité	22 000,00
Contrats de maintenance	17 000,00
Combustibles	10 000,00
Carburants	3 500,00
Alimentation cantine	12 000,00
Petits équipements	12 000,00
Fournitures scolaires	5 800,00
Primes d'assurances	8 655,00
Frais postaux, télécommunications	5 500,00
Fêtes et cérémonies	10 000,00
Taxes foncières	5 000,00
Autres charges de gestion courante	57 967,85 €
Dont : Indemnités des élus	30 000,00
Subventions aux associations	13 362,00
Service incendie	11 806,00
Autres charges diverses (Autres contributions, cotisation retraite)	2 800,00
Charges financières : intérêts	4 500,00 €
Dépenses imprévues	56 000,00 €
Virement à la section d'investissement	100 000,00 €
Autres charges	972,68 €

**848 458,29 €**

## SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES

Besoin de financement	98 363,78 €
FCTVA (remboursement T.V.A.)	22 267,00 €
Virement de la section de fonctionnement	100 000,00 €
Subventions	32 655,00 €
Emprunts	155 000,00 €
Autre (Dépôt et cautionnement, produits cessions)	50 979,79 €

**459 265,57 €**

## SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES

Déficit d'investissement reporté	41 469,94 €
Emprunts	28 000,00 €
Dépenses d'investissement pour travaux	389 795,63 €

**459 265,57 €**

- Jacques GAUTHIER : d'agent technique de 2<sup>ème</sup> classe à adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe.
- Nadège LASSELLE : d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe.
- Laëtitia PASQUET : d'adjoint spécialisé principal 2<sup>ème</sup> classe à ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe.

Le contrat de Christophe CHASSAT est renouvelé pour un an dans les mêmes conditions.

A la cantine, Sylvie GAUTHIER remplace Ginette JOLLY actuellement en arrêt maladie.

### ➤ Achats :

- Un taille-haie et une tondeuse : 2470 € TTC  
Entreprise CAP Motoculture à l'Isle Jourdain. Garantie de 2 ans.
- Un lot de 100 chaises pour la salle polyvalente :  
Entreprise Comat Valco : 2097,60 € TTC

### ➤ Energies Vienne :

Désignations à la commission territoriale :

- Représentant : Thierry ROLLE MILAGUET
- Suppléant : Christophe SOUCHAUD

### ➤ Orange :

Proposition pour renouveler le standard : Location d'un nouveau standard avec maintenance incluse : 255 € par mois (59 € de location + 175 € d'abonnement) Ancien tarif : 245 €/mois.

### ➤ Logo :

Plusieurs logos ont été proposés par Etienne FILLON pour caractériser notre commune.

Après quelques modifications, le choix a été effectué et ce logo peut-être vu sur le site internet et en première page de ce journal.

Le Conseil a proposé 200 € pour rémunérer Etienne FILLON pour son travail.

### ➤ Licence IV :

Un particulier est intéressé par l'achat de la licence IV du restaurant. Le Conseil propose de la vendre pour la somme de 3000 €

# INFORMATIONS

## SUBVENTIONS

ACCA	100.00 €	Espérance Club Football	750.00 €
Aides familiales (ADMR)	863.00 €	F.N.A.T.H. (Handicapés du Travail)	50.00 €
Association des parents d'élèves	150.00 €	F.S.L. (Fonds Solidarité Logement)	135.00 €
Comité de loisirs	0.00 €	FIGARO SI FIGARO LA	900.00 €
AAPPMA l'Isloise	100.00 €	La Maisonnée	3 200.00 €
Avenir 147-149	20.00 €	Les Doigts Agiles	100.00 €
Banque alimentaire Vienne	88.56 €	MJC cantonale	3 404.08 €
BDV (Bibli. Départ. Vienne)	147.60 €	Moussac canoé-kayack	100.00 €
		Lir'Ambulant	100.00 €
Club en Avant Toujours	100.00 €	Pompiers de l'Isle Jourdain	150.00 €
Collectif alimentaire cantonal	43.00 €	Prévention routière	155.00 €
Coopérative scolaire	1 600.00 €	Restos du cœur	200.00 €
Corus	100.00 €	Secours populaire	110.00 €
Croix Rouge	50.00 €		
DSB Adriers	200.00 €	Manifestations cyclistes	0.00 €
Ecomusée du Montmorillonnais	405.90 €	Vestiaire Entraide Limouzine	40.00 €
			<b>13 362.14 €</b>

## DERNIERES DECISIONS MUNICIPALES

### ➤ Vote des taxes :

Suite à la fusion des communautés de communes, afin d'harmoniser les taux des taxes et de ne pas pénaliser le contribuable, il convient de baisser le taux du foncier bâti de 18,20 % à 15,28 %. La différence sera versée à la commune par une contribution de compensation.

Le conseil décide à l'unanimité, de ne pas augmenter les taxes locales en ce qui concerne la part communale

- taxe d'habitation            16.08 %
- foncier bâti                    15.28 %
- foncier non bâti            44.75 %

### ➤ Emprunt communal :

Demande d'un prêt de 155 000 euros afin d'acquérir le bâtiment situé 43, rue Principale et de réaliser les travaux de la future pharmacie. Suite à la consultation de deux organismes bancaires (Crédit Mutuel et Banque Postale), il a été décidé de contracter cet emprunt auprès du Crédit Mutuel, sur 15 ans avec un taux de 1,20%. Prix total du crédit = 169600,20 €.

➤ **Acquisition de terrains :**

- Un terrain à la Bouige pour l'assainissement. Prix du terrain 116 € TTC, SAFER = 360€, notaire 450 €.
- Un terrain à la Fond Guillaud : (derrière la zone artisanale route de Plaisance) superficie 10426 m<sup>2</sup>. La vente se fera à 2 € le m<sup>2</sup>

➤ **Acquisition d'un véhicule :**

Afin de remplacer le véhicule Citroën C15, le conseil envisage l'achat d'un véhicule électrique Renault Kangoo.

Diverses subventions ont été demandées : bonus écologique de l'Etat, super bonus écologique, fonds de soutien à l'Investissement Local Européen. La part revenant à la commune serait d'environ 1800 €. (Prix d'achat 22050 € HT).

Le conseil attend la confirmation de l'attribution des subventions pour passer la commande.

➤ **Maitrise d'œuvre :**

La mission de maitrise d'œuvre pour les travaux du bâtiment de la pharmacie au 6 rue des tilleuls a été attribuée au cabinet OG 2L pour un montant de 7885 € HT.

C'est le même cabinet qui avait été retenu par la communauté de communes Vienne et Gartempe pour les travaux du pôle médical.

➤ **Sorégies :**

La commune peut bénéficier de l'offre de marché SOREGIES IDEA.

Actuellement, la consommation s'élève à 8336 € HT (3582 pour l'éclairage public et 4754 € pour les bâtiments.)

Avec cette proposition, la facture serait de 3360 € HT pour l'éclairage public et 4213 € HT pour les bâtiments, soit une économie de 764 € HT par an.

Le conseil vote à l'unanimité pour ce nouveau tarif.

➤ **Travaux :**

- Devis pour travaux de voirie rue du Bois du Pic et rue du Villars = 14013 € TTC
- Monterban : réfection de voirie sur 1800 m linéaires en bicouche : 17233 € HT.
- La Roche : 25 m linéaires de chemin à poursuivre en bicouche : 972,83 € HT.
- Chemin des Mâts : les travaux seront réalisés par les employés communaux.
- Mise aux normes de la Maisonnée et de la salle polyvalente : les travaux devraient commencer bientôt.

➤ **Personnel communal :**

Trois propositions d'avancement de grade ont été présentées :